



# Gazette de la Vézère

Décembre 2023



3 Avenue de Lascaux  
24 290 Montignac-Lascaux

05 24 16 15 00 – 06 12 82 19 95  
smbvvd@syndicat-vezere-dordogne.fr

« Ne testez jamais la profondeur de la rivière avec  
les deux pieds »



# La Programmation Régie



## Suivi des ouvrages d'art

Comme chaque année, le Syndicat a procédé à un suivi des ouvrages d'art de l'ensemble des affluents de la Vézère.

Ce suivi permet de repérer et d'intervenir en urgence sur les ponts ayant un amas d'encombres. De plus, en cas de mauvais état des fondations repérées, les agents du Syndicat avertiront les autorités compétentes.

## Les inondations du mois de décembre 2023

Suite aux intempéries, la Vézère a connu une période de crue de quelques jours.

La Vézère à Montignac, a atteint un pic maximal de 5m70 pour un débit de 565 m<sup>3</sup>/s . Le reste du temps de la crue, les hauteurs d'eau ont oscillées entre 4,5 et 5,5 mètres.





# Les Dossiers Techniques

## Formation sur les frayères à truites

L'office Française pour la Biodiversité a organisé une demi-journée de formation sur la création de frayères à truites.

Cette dernière a eu lieu sur la commune de Brouchaud, sur le secteur de l'Auvézère, le cours d'eau du Blâme.

Ont été présentés ce jour-là :

- Des zones de frayères à truites confectionnées avec de l'apport de minéraux (graviers alluvionnaires)
- Un linéaire d'aménagement hydromorphologique avec des banquettes minérales



## Rendu de l'état des lieux du Coly et de la Chironde sur la commune de Coly St Amand

Le Commune de Coly St Amand a sollicité le Syndicat pour réaliser un état des lieux des cours d'eau du Coly et de la Chironde sur le secteur communal.

L'objectif étant de déterminer les différents points et/ou problématiques sur le linéaire afin d'établir un diagnostic complet. Ainsi, en ressortiront les grandes thématiques de gestion associées.

Cet état des lieux est maintenant terminé, le rapport est aussi rédigé.

Ce dernier a été présenté au conseil municipal le Mardi 12 Décembre 2023.

Des actions seront, dès 2024, ajoutées à la programmation du Syndicat.



# Les Informations Générales

## Conseil Syndical du 18 Décembre 2023

Les techniciens du Syndicat ont présenté, dans un premier temps, les actions réalisées dans la programmation de 2023. Une présentation générale sur les différentes thématiques et actions associées en fonction des bassins versants ciblés.

Dans un second temps, ce sont les orientations et grandes lignes de la programmation prévisionnelle de 2024 qui ont été expliqués.

